

Prestation

BILAN DE COMPETENCES FORMULE « ESSENTIEL »

« Valider un projet de création d'entreprise, être accompagné vers de nouvelles fonctions, confirmer un projet professionnel, confirmer une mobilité interne / externe »

Objectifs :

Pour les personnes porteuses de projets d'évolution professionnelle :

- Valider les hypothèses relatives au projet ou suggérer d'autres possibilités de parcours ou de poste

Pour les entreprises avec des projets de gestion des ressources humaines :

- Accompagner les projets de mobilité interne, de détection de potentiel, de diagnostic de compétences

Contenu :

1. Phase préliminaire

- Rappeler l'objet de la demande et définir le besoin et les objectifs conjointement
- Définir les modalités d'organisation et de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

- Analyser le parcours professionnel et personnel
- Repérer les motivations, intérêts, valeurs, représentations et critères de choix
- Inventorier les compétences et connaissances
- Evaluer des potentialités
- Corréler les résultats et le projet en perspective, vérifier l'adéquation
- Construire ou valider le projet professionnel
- Définir un plan d'action

3. Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Une synthèse détaillée et commentée, approuvée par le bénéficiaire et centrée sur la problématique professionnelle, est rédigée par le conseiller. Cette synthèse est personnelle et confidentielle et ne sera communiquée qu'au bénéficiaire du bilan.

Public : toute personne souhaitant construire ou valider un projet professionnel

Prérequis : savoir communiquer en français (niveau B1) ; être dans une démarche volontaire

Modalités d'admission : réalisation de l'entretien préalable au bilan de compétences pour analyser votre besoin et construire une prestation sur mesure (rendez-vous individuel et gratuit, sans engagement)

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels
- Outils d'autoévaluation
- Grille de repérage des compétences
- Inventaires de personnalité
- Tests psychotechniques
- Questionnaires d'intérêt
- Fiches de poste internes
- Enquêtes et recherches documentaires

Durée : 12 heures réparties sur 2 à 3 mois

Tarif : 1 104 euros

Délai d'accès : traitement quotidien des demandes ; rendez-vous d'accueil proposé sous 48 heures

Déroulement de la prestation : accompagnement en présentiel ou mixte (présentiel et distanciel)

Lieux :

- | | |
|--------------------|--------------|
| ▪ Albertville | ▪ Crest |
| ▪ Annecy | ▪ Die |
| ▪ Aubenas | ▪ Eybens |
| ▪ Bassens | ▪ Grenoble |
| ▪ Bonneville | ▪ Montélimar |
| ▪ Bourgoin Jallieu | ▪ Valence |
| ▪ Cluses | ▪ Voiron |

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Taux de satisfaction 2025 : 100 %

Contact : bilandecompetences@ac-grenoble.fr / 06 27 94 63 80